

L'agriculture

Le ministre de l'Agriculture veut s'en prendre aux banques. J'ai ici un article qui a été publié mercredi dernier dans le *Sun* de Brandon.

M. Dinsdale: Un grand journal.

M. Mayer: Le titre en est «Whelan déchaîne ses foudres à l'endroit des banques et des leaders agricoles». Je ne crois pas que le ministre règlera quoi que soit en s'en prenant aux banques ou aux leaders agricoles. Nous aimerions beaucoup qu'il présente une politique que nous puissions appuyer, que tout le monde puisse appuyer. Voici un extrait de l'article en question:

Et il a sévèrement critiqué les leaders des organisations agricoles, disant qu'il était «grand temps qu'ils aient des propositions utiles à faire pour aider les agriculteurs».

Il reviendrait quand même au ministre de l'Agriculture de formuler des suggestions et d'essayer de mettre en œuvre de bonnes solutions afin d'aider les agriculteurs. Ceux parmi nous, de ce côté-ci de la Chambre, à qui l'agriculture tient à cœur ont déjà suggéré plusieurs façons de venir en aide aux agriculteurs, mais le gouvernement ne semble même pas vouloir étudier certaines de ces suggestions. Nous ferons encore quelques propositions constructives aujourd'hui avant la clôture de ce débat.

En ce qui concerne les banques et les événements actuels, une des questions qui nous préoccupent, c'est l'écart entre le taux d'escompte et le taux préférentiel. En mars 1980, quand on a décidé de laisser fluctuer le taux d'escompte, c'est-à-dire de le lier aux bons du Trésor, et que l'on a commencé à annoncer le taux officiel tous les jeudis après-midi, l'écart était de 1 p. 100. En juillet 1980, l'écart avait augmenté jusqu'à 2.8 p. 100. Il a ensuite baissé momentanément jusqu'à moins d'un demi p. 100 en novembre 1980, mais en septembre dernier l'écart entre le taux d'escompte et le taux préférentiel—par taux d'escompte je veux dire fixé par la Banque du Canada tous les jeudis—était de plus de 2 p. 100. Il a approché 2.5 p. 100 en octobre et il est en ce moment de 1.79 p. 100. En effet, le taux préférentiel est de 20 p. 100 alors que le taux d'escompte est de 18.21 p. 100.

Bon nombre d'entre nous estiment que le ministre de l'Agriculture ou, dans les circonstances, le ministre des Finances (M. MacEachen) pourrait faire pression sur les banques. Le ministre des Finances a déclaré qu'il fallait que ces dernières se serrent un peu la ceinture. Il pourrait insister un peu auprès d'elles pour qu'elles abaissent leur taux préférentiel. Si, avant qu'on laisse flotter le taux d'escompte, le taux préférentiel était supérieur de 1 p. 100 au taux d'escompte, pourquoi l'écart ne demeurerait-il pas à peu près le même, aujourd'hui que le taux est flottant. J'estime que le ministre pourrait intervenir auprès des banquiers pour les inciter à réduire la marge entre le taux de la Banque du Canada et le taux préférentiel. Soit dit en passant, le taux préférentiel est un taux dont peu de personnes, voire aucun investisseur privé, ne bénéficient dans notre pays.

Je vois que le temps passe plus vite que je ne le voudrais. C'est un sujet très vaste qui pourrait prendre énormément de temps. Je tiens toutefois à faire certaines recommandations au ministre quant à la façon de venir en aide à l'agriculture canadienne. Pour commencer, je pourrais parler de certaines choses que le Nouveau parti démocratique a faites.

M. McCuish: Cela ne va pas prendre longtemps.

M. Mayer: Comme le fait remarquer mon voisin de pupitre, je suppose que cela ne va pas prendre longtemps, car ce parti n'a pas fait grand-chose. Je suis bien d'accord avec lui.

M. Deans: Cela prouve que vous n'avez pas grand-chose à dire pour votre compte personnel, n'est-ce pas?

M. Mayer: Je regrette que le NPD n'ait pas beaucoup parlé de ses projets en matière d'agriculture, toutefois la semaine dernière j'ai entendu le porte-parole néo-démocrate pour les questions d'agriculture, le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) lors d'une intervention qu'il a faite devant le groupe d'étude sur le crédit et les taux d'intérêt de la Fédération ontarienne de l'agriculture. J'ignore s'il est un exploitant agricole distingué ou s'il a changé de profession. Le seul lien qu'il ait en commun avec l'agriculture, me semble-t-il, c'est le mot «green» qu'on retrouve dans le nom de sa circonscription. Cela mis à part, je ne pense pas qu'il soit un exploitant agricole émérite. Je me demande même s'il saurait où regarder pour savoir quel est le sexe d'un animal. Mais passons. Il a dit que le gouvernement devrait accorder davantage d'argent à la Société du crédit agricole.

Ce n'est là qu'une partie du problème, car je ne pense pas qu'on puisse apporter une solution aux difficultés de financement du secteur agricole en se contentant de le renflouer. En effet, cet argent, il faut le rembourser un jour ou l'autre. Nous préférons que le gouvernement mette en œuvre des programmes permettant aux agriculteurs d'être fiers de leur profession, d'exploiter pleinement leur potentiel et de gagner de l'argent de manière à produire davantage de capital et à prendre de l'expansion.

En sa qualité de membre du cabinet, le ministre peut recommander à celui-ci que l'on augmente d'abord le maximum des avances de fonds de la Commission canadienne du blé, fixé à \$15,000 en 1957 et en 1958, il y a presque 25 ans. Le comité consultatif de la Commission canadienne du blé vient de proposer que ce maximum soit porté à \$50,000. Que le ministre soit d'accord ou non avec ce chiffre, je pense qu'il est amplement évident qu'un chiffre fixé à \$15,000 en 1957 et en 1958 et qui n'a pas été augmenté depuis pourrait certainement subir une certaine hausse. Cette mesure aiderait sûrement de nombreux jeunes agriculteurs.

J'ai parlé avec des gens de ma circonscription—je suis certain que nous l'avons tous fait—qui éprouvent de graves problèmes de liquidités. Leurs récoltes ont été bonnes et, dans certains cas, elles leur permettraient de faire face à leurs engagements pour l'année prochaine. Toutefois, à cause de leurs embarras de trésorerie et de la mévente de leurs grains, il pourrait fort bien arriver qu'ils ne puissent survivre une autre année. Ils verraient donc d'un très bon œil l'augmentation du montant maximum des avances de fonds, ce qui les aiderait beaucoup. Mais seul le gouvernement peut faire cela.

Comme je l'ai dit, cette recommandation vient du comité consultatif de la Commission canadienne du blé. De nombreuses entreprises agricoles de l'Ouest ont formulé cette demande, mais le gouvernement n'a donné aucune réaction. Si le ministre veut des preuves que les avances de fonds agricoles sont vraiment utilisées, en voici: en 1980, on compte un peu plus de 15,000 demandes d'avance de fonds, dont les auteurs se sont partagé \$61,640,000. Cette année, le nombre de candidats atteint 28,155, soit presque le double. J'ai reçu ces chiffres ce matin de la Commission canadienne du blé. La valeur des